

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DIAGNOSTIC DE LA FIÈVRE JAUNE

Le présent formulaire s'adresse aux pays qui demandent le soutien de Gavi pour l'achat de réactifs, de fournitures et d'équipements de diagnostic de la fièvre jaune dans le cadre de l'initiative de diagnostic de la fièvre jaune approuvée par le Conseil de Gavi. Les documents ci-après constituent des exigences obligatoires et doivent être soumis en même temps que le présent formulaire de demande :

- Signatures requises pour approuver cette demande avant de la soumettre à Gavi : i) Ministre de la santé, ii) Directeur du laboratoire national de la fièvre jaune et iii) Directeur des finances du Ministère de la santé. La signature du Ministre des Finances (ou des Autorités déléguées) est facultative.
- Le Forum de coordination (CCIA, CCSS ou organe équivalent) est facultatif d'approuver la présente demande avant sa soumission à Gavi. Cela peut également se faire au moyen de l'approbation par le CCIA/CCSS de l'évaluation conjointe et devrait être reflété dans les procès-verbaux du CCIA/CCSS.

Le soutien à l'achat de diagnostics de la fièvre jaune est fourni pour permettre une identification plus ponctuelle et fiable et une confirmation en laboratoire des cas de fièvre jaune afin de contenir plus rapidement les flambées épidémiques et de mieux hiérarchiser les efforts de vaccination préventive anti-amaril. Plus précisément, ce soutien est destiné à aider les pays à suivre les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) lorsqu'ils effectuent des tests de diagnostic de la fièvre jaune sur tous les échantillons reçus de cas présumés de fièvre jaune. Le soutien n'est disponible que pour les pays africains éligibles au soutien de Gavi qui sont classés comme "à haut risque" pour la fièvre jaune par l'OMS dans le cadre de la stratégie "Éliminer les épidémies de fièvre jaune" (EYE). Les pays qui répondent actuellement à ces critères figurent dans les **Directives pour le soutien aux diagnostics de fièvre jaune**.

La demande sera examinée par des membres du Comité d'examen indépendant (CEI), qui feront une recommandation à Gavi. Après l'examen indépendant, les pays disposeront d'une période de clarification (30 jours ouvrables) pour répondre à toute "question à traiter" avant l'approbation finale de Gavi et le décaissement.

Envoyez le présente formulaire de demande et les documents exigés ci-dessus à: proposals@gavi.org

Les pays qui demandent le soutien de Gavi à l'introduction du vaccin anti-amaril dans le programme de vaccination systématique ou pour les campagnes de masse préventives contre la fièvre jaune doivent consulter les [Directives de demande](#) (section 5.3.8) pour plus d'informations sur le processus et les exigences. Les pays qui demandent le soutien de Gavi pour une intervention rapide en cas de flambée de fièvre jaune (par l'intermédiaire du Groupe international de coordination) devraient consulter les [Directives de demande de la fièvre jaune sur le site de l'ICG](#)

Cluses et conditions générales du soutien de Gavi

- **Modalités de Gavi**

Les modalités de l'accord-cadre de partenariat (ACP) entre Gavi et le Pays, y compris les dispositions concernant la lutte contre la corruption, le terrorisme et le blanchiment d'argent, restent en vigueur et s'appliquent à tout soutien fourni par Gavi conformément à la présente

demande. Les modalités ci-dessous ne remplacent pas celles de l'ACP. Dans le cas où un pays n'a pas encore exécuté l'ACP, les modalités de la présente demande s'appliquent à tout soutien fourni par Gavi conformément à la présente.

- **MODALITÉS DE LA DEMANDE DE SUBVENTIONS GAVI**

FOURNITURES ET ÉQUIPEMENTS UTILISÉS UNIQUEMENT POUR LES PROGRAMMES APPROUVÉS

Le pays candidat (le « Pays ») confirme que tout le matériel de Gavi sera utilisé et ne contribuera qu'aux fins du (ou des) programme(s) décrit(s) dans la demande du Pays. Toute modification significative par rapport au(x) programme(s) approuvé(s) doit être étudiée et approuvée à l'avance par Gavi. Toutes les décisions concernant la demande d'achat se font à la discrétion de Gavi et sont soumises aux processus IRC et à la disponibilité des fonds.

AMENDEMENT DE LA DEMANDE

Le Pays avisera Gavi dans son Evaluation conjointe ou dans tout autre mécanisme annuel de compte rendu approuvé s'il souhaite proposer un changement à la description du/des programme(s) dans sa demande de soutien. Gavi documentera toute modification qu'elle aura approuvée conformément à ses directives et la proposition du pays sera amendée.

CONFIRMATION DE LA VALIDITÉ JURIDIQUE

Le Pays et les signataires du Pays confirment que la demande, et tout autre mécanisme de rapport annuel conclu, est juste et conforme et constitue une obligation légale pour le Pays, dans les limites prévues par la loi locale, visant à l'exécution du (ou des) programme(s) décrit(s) dans son application et le cas échéant, dans les dispositions suivantes.

CONFORMITÉ AVEC LES POLITIQUES DE GAVI

Le Pays déclare avoir pris connaissance des diverses politiques, directives et processus décrivant le(s) programme(s), notamment et sans limitation, la Politique de transparence et de responsabilité (TPR) et qu'il se conforme aux exigences stipulées. Toutes les politiques, directives et processus associés au programme sont consultables sur le site officiel de Gavi et/ou envoyés dans le Pays concerné.

ARBITRAGE

Tout différend entre le Pays et Gavi qui découle de sa demande ou est lié à celle-ci et n'est pas résolu à l'amiable sous un délai raisonnable, sera soumis à arbitrage à la demande de Gavi ou du Pays. L'arbitrage sera mené conformément au règlement d'arbitrage de la CNUDCI alors en vigueur. Les parties acceptent d'être liées par la sentence arbitrale, qui constituera la décision finale sur le différend en question. L'arbitrage se déroulera à Genève, en Suisse. Les langues de l'arbitrage seront l'anglais ou le français.

Pour tout différend dont le montant est inférieur ou égal à 100 000 USD, il y aura un arbitre, choisi par Gavi. Pour tout litige portant sur un montant supérieur à 100 000 USD, trois arbitres seront nommés comme suit : Gavi et le pays désigneront chacun un arbitre et les deux arbitres ainsi nommés désigneront conjointement un troisième arbitre, qui présidera.

Gavi ne sera pas responsable envers le pays de toute réclamation ou perte liée au(x) programme(s) décrit(s) dans la demande, y compris mais sans s'y limiter, toute perte

financière, tout dommage de la propriété ou blessure personnelle ou décès. Le Pays est le seul responsable de tous les aspects de la gestion et de la mise en œuvre du ou des programme(s) décrit(s) dans sa demande.

RAPPORT

Le laboratoire national de la fièvre jaune du pays communiquera en temps opportun et de manière précise les informations sur les activités et les résultats des tests de la fièvre jaune, comme le demande le réseau de laboratoires de la fièvre jaune de l'OMS, notamment sur le nombre d'échantillons reçus et testés, les résultats de ces tests, la ponctualité du processus d'analyse global et les différentes étapes de ce processus, ainsi que les problèmes rencontrés lors des tests de la fièvre jaune. Afin de simplifier le compte rendu et d'éviter les doublons, Gavi s'appuiera sur les informations fournies par l'OMS pour documenter les décisions futures concernant le renouvellement du soutien à l'achat de réactifs, de fournitures et d'équipements pour la fièvre jaune à des pays individuels.

- **Examiner et mettre à jour les informations sur le pays**

- **Profil du pays**
 - **Profil du pays**

Éligibilité au soutien de Gavi

Projet de renforcement de système de santé (RSS1) 2008

Date de l'accord-cadre de partenariat avec Gavi

Juin 2017 pour le Projet de renforcement de système de santé (RSS2)

- **Réglementation douanière nationale**

Veillez décrire les règlements douaniers locaux qui sont essentiels pour la livraison de fournitures et d'équipements de laboratoire.

A l'importation, la réglementation exige les documents douaniers qui sont : la LTA, le connaissance maritime, packing, liste et la facture fournisseur.

Veillez décrire les exigences relatives à l'inspection avant livraison qui sont essentielles pour la livraison de fournitures et d'équipements de laboratoire.

Les exigences relatives à cette opération, sont les documents douaniers qui accompagnent la marchandise avant la livraison tels que le bon de livraison.

Veillez décrire les exigences particulières en matière de documentation qui sont essentielles pour la livraison de fournitures et d'équipements de laboratoire.

Le fournisseur à l'obligation de communiquer une date ou un délai de livraison avant la signature du contrat.

- **Agence nationale de réglementation**

Veillez fournir des informations sur l'agence nationale de réglementation de votre pays, notamment son statut (ex : si elle est certifiée par l'OMS).

La réglementation exige un permis de d'importation ou d'exportation et certifié par l'OMS

Veillez indiquer au moins un point de contact à l'Agence nationale de réglementation, avec le numéro de téléphone et l'adresse électronique. L'UNICEF facilitera la procédure et pourrait avoir besoin de communiquer les critères d'homologation aux fabricants de fournitures de laboratoire, le cas échéant.

Dr. Emmanuel Nakouné Directeur Scientifique IP Bangui, Tél : +236 72 10 79 20

• Fournitures et équipements de laboratoire pour la fièvre jaune

- **Nombre d'échantillons prélevés sur des cas présumés de fièvre jaune qui devraient être testés et pour lesquels des fournitures seront nécessaires**

Nombre d'échantillons reçus pour tests en 2016	97	
<ul style="list-style-type: none"> • Flambée épidémique de fièvre jaune en 2016 ? 	Oui	Non

Nombre d'échantillons reçus pour tests en 2017	149	
<ul style="list-style-type: none"> • Flambée épidémique de fièvre jaune en 2016 ? 	Oui	Non

Nombre d'échantillons reçus pour tests en 2018	350	
<ul style="list-style-type: none"> • Flambée épidémique de fièvre jaune en 2018? 	Oui	Non

Nombre d'échantillons devant subir des tests ELISA sur une période de 12 mois	350	
Nombre d'échantillons reçus pour les tests en 2016 qui ont été prélevés ≤ 10 jours après le début de la maladie	72	
Nombre d'échantillons reçus pour les tests en 2017 qui ont été prélevés ≤ 10 jours après le début de la maladie	103	

Nombre d'échantillons reçus pour les tests en 2018 qui ont été prélevés ≤ 10 jours après le début de la maladie	254
---	-----

Actuellement, dépistage de la fièvre jaune par réaction en chaîne polymérase (PCR)?	Oui	Non
<ul style="list-style-type: none"> • Dans l'affirmative, quel type de machine PCR est utilisée ? 	Applied Biosystems 7500/7500 Fast Real-Time PCR Systems	

<ul style="list-style-type: none"> • Dans la négative, veuillez décrire les plans de démarrage des tests de 	
--	--

dépistage de la fièvre jaune par PCR au cours des 12 prochains mois, y compris la description des tests de PCR déjà effectués pour d'autres virus	
---	--

Nombre d'échantillons devant subir des tests PCR sur une période de 12 mois	254
---	------------

• **Equipements**

Votre laboratoire reçoit-il au moins 50 échantillons par année pour des tests de fièvre jaune et a-t-il besoin d'un lecteur de test immuno-enzymatique en phase solide (ELISA) pour les tests de fièvre jaune ?	Oui	Non
---	------------	-----

Dans l'affirmative :

<ul style="list-style-type: none"> • Veuillez fournir des justifications, notamment en vous référant aux conclusions du rapport d'évaluation des capacités des laboratoires de la fièvre jaune financé par Gavi en 2018 ou aux évaluations des capacités des laboratoires de la fièvre jaune de l'Organisation mondiale de la santé. 	<p>Un bon plateau technique avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Personnels formés lors des séminaires OMS • Bonne équipe de laboratoire • Personnels formés en RT-PCR fièvre jaune, grippe, rage, FHV etc. • Bonne compartimentation pour le laboratoire de Biologie moléculaire
---	---

<ul style="list-style-type: none"> • Veuillez fournir une description de la capacité d'installation, de fonctionnement et de maintenance du lecteur ELISA qui sera disponible à votre laboratoire. 	<p>L'espace dédié à la surveillance fièvre jaune est suffisante pour contenir tous les équipements, un entretien hebdomadaire est effectué</p>
---	--

Votre laboratoire reçoit-il au moins 50 échantillons par année pour des tests de fièvre jaune et a-t-il besoin d'un laveur ELISA pour les tests de fièvre jaune ?	Oui	Non
--	------------	-----

Dans l'affirmative :

<ul style="list-style-type: none"> • Veuillez fournir des justifications, notamment en vous référant aux conclusions du rapport d'évaluation des capacités des laboratoires de la fièvre jaune financé par Gavi en 2018 ou aux évaluations des capacités des laboratoires de la fièvre jaune de l'Organisation mondiale de la santé. 	<p>L'unique laveur de plaque que le laboratoire dispose date de 2012, est utilisé pour la fièvre jaune et pour les autres tests sérologiques des diagnostics différentiels. (Laboratoire accrédité FJ en 2019 ; Rapport accréditation)</p>
---	--

<ul style="list-style-type: none"> • Veuillez fournir une description de la capacité d'installation, de 	<p>L'Institut Pasteur de Bangui dispose d'un Ingénieur biotechnique qualifié pour l'installation et la maintenance de chaîne</p>
--	--

fonctionnement et de maintenance du lecteur ELISA qui sera disponible à votre laboratoire.	ELISA, ainsi que des Techniciens formés à l'utilisation de lecteur ELISA si cela est disponible dans notre laboratoire.
--	---

Votre laboratoire reçoit-il au moins 50 échantillons par an pour des tests de dépistage de la fièvre jaune prélevés au plus 10 jours après l'apparition de la maladie chez les patients et a-t-il besoin d'un équipement de PCR pour des tests de dépistage de la fièvre jaune ?	Oui	Non
---	-----	-----

Dans l'affirmative :

<ul style="list-style-type: none"> • Veuillez fournir des justifications, notamment en vous référant aux conclusions du rapport d'évaluation des capacités des laboratoires de la fièvre jaune financé par Gavi en 2018 ou aux évaluations des capacités des laboratoires de la fièvre jaune de l'Organisation mondiale de la santé. 	<p>Le laboratoire de fièvre jaune dispose d'une seule machine de PCR temps réel qui est utilisée pour la surveillance de la grippe, les arbovirus, les virus émergents et zoonoses et dont la priorité est accordée à l'activité de grippe.</p> <p>Compte tenu du nombre d'échantillons fièvre jaune, il est important d'avoir une machine de PCR dédiée à cette activité.</p>
---	--

<ul style="list-style-type: none"> • Veuillez fournir une description de la capacité d'installation, de fonctionnement et de maintenance du lecteur ELISA qui sera disponible à votre laboratoire. 	<p>L'Institut Pasteur a souscrit un contrat de maintenance de toutes les machines de PCR dans l'institution.</p> <p>Donc si une machine est dédiée à la fièvre jaune, ce contrat couvrira la maintenance.</p>
---	---

Votre laboratoire a-t-il besoin d'une enceinte de biosécurité ?	Oui	Non
--	-----	-----

Dans l'affirmative :

<ul style="list-style-type: none"> • Veuillez fournir des justifications, notamment en se référant aux conclusions du rapport d'évaluation des capacités des laboratoires de la fièvre jaune financé par Gavi en 2018 ou aux évaluations des capacités des laboratoires de la fièvre jaune de l'Organisation mondiale de la santé. 	<p>Il est important pour l'activité de la fièvre jaune de disposer d'un poste de sécurité microbiologique car le PSM actuel date de 1989 et est utilisé aussi par d'autres activités du laboratoire, donc trop chargé dans la journée.</p>
---	--

<ul style="list-style-type: none"> • Veuillez fournir une description de la capacité d'installation, de fonctionnement et de maintenance du lecteur ELISA qui sera disponible à votre laboratoire. 	<p>L'IPB a souscrit un contact de maintenance tous les deux ans avec la société CLIMATIC en France.</p> <p>Donc si un PSM est fourni pour l'activité fièvre jaune, il sera couvert par ce contrat.</p>
---	--

- **Logistique**
 - **Livraison des achats**

Quelle est l'adresse et, le cas échéant, les coordonnées géographiques du laboratoire national santé publique de référence pour la fièvre jaune qui est la destination finale des fournitures et équipements de laboratoire de la fièvre jaune ?

Laboratoire des arbovirus, fièvres hémorragiques virales, virus émergents et zoonoses : Institut Pasteur de Bangui. (Latitude Nord : 4°22'22,07"N / Latitude Est : 18°34'26,03"E)

Quel est le port d'entrée le plus proche du laboratoire national santé publique de référence pour la fièvre jaune ?

Port de Douala (Cameroun)

En combien de chargements les fournitures nécessaires devraient-elles être réparties et pourquoi ?

En un seul chargement, pour éviter des tracasseries routières et coût des taxes fiscal-douanières en cas de multiples livraisons

Afin de faciliter la livraison en temps voulu des fournitures, le personnel de laboratoire sera chargé de fournir une preuve de dédouanement et des autres autorisations d'importation avant de programmer une expédition avec la Division des approvisionnements de l'UNICEF. Quel est le plan du laboratoire pour obtenir le dédouanement nécessaire et les autres autorisations d'importation ?

L'Institut Pasteur de Bangui dispose d'une convention fiscal-douanière quinquennale signée avec l'Etat Centrafricain qui l'autorise à enlever les articles à leur arrivée et ne payer que 5% de taxes

Veillez indiquer au moins un point de contact à le laboratoire, avec le numéro de téléphone et l'adresse électronique. Si la demande est approuvée, l'UNICEF s'adressera à cette personne pour discuter de la livraison des fournitures.

Dr Emmanuel NAKOUNE, email : enakouney@gmail.com, Tel : (+236) 72107920

- **Assistance technique en matière de logistique**

Le personnel du laboratoire a-t-il besoin d'une formation en gestion des stocks ? Dans l'affirmative, veuillez donner plus de détails

Le Laboratoire des arbovirus (Fièvre jaune) de l'Institut Pasteur de Bangui est centre national de Référence OMS et à ce titre envoie mensuellement un rapport de l'état des stocks (réactifs, consommables, etc. Une formation est donc indispensable pour améliorer la performance du CNR OMS de fièvre jaune

- **Considérations stratégiques**
 - **Justification de la demande**

Décrivez brièvement comment la capacité de diagnostic de la fièvre jaune s'inscrit dans le plan national d'élimination des épidémies de fièvre jaune.

La surveillance de la fièvre jaune s'inscrit dans le système de surveillance intégrée du Ministère de la Santé et de la Population pour une détection précoce de cas, donc s'inscrit totalement de le plan national d'élimination des épidémies de fièvre jaune.

- **Viabilité financière et budgétisation du laboratoire de la fièvre jaune**

Une exigence de partage des coûts sera éventuellement introduite pour les **matériaux de la fièvre jaune. Cette participation aux coûts ne prendra pas effet avant la fin de 2020 au moins. Vous recevrez plus d'informations de votre haut responsable pays de Gavi au fur et à mesure qu'elles seront disponibles. **

Quel est le budget de l'année en cours et, s'il est disponible, le budget national de l'année prochaine pour les besoins en capacité des laboratoires de la fièvre jaune, y compris les fournitures et l'équipement de laboratoire de la fièvre jaune ?

Le laboratoire de la fièvre jaune a jusqu'ici été appuyé en réactifs et équipement par l'OMS sur fond de la surveillance de la polio, donc ne disposait pas de budget propre. C'est à partir de cette année que l'OMS vient de voter un budget propre pour l'activité propre donc nous ne disposons pas du montant.

- **Évolution prévue de la capacité du laboratoire de la fièvre jaune**

Outre l'accès aux réactifs, aux fournitures et à l'équipement de diagnostic de la fièvre jaune, le laboratoire s'attend-il à ce que sa capacité de dépistage de la fièvre jaune évolue au cours des deux prochaines années, par exemple en ce qui concerne du personnel supplémentaire, la formation, de nouvelles installations, etc. ? Dans l'affirmative, comment ?

Le laboratoire fièvre jaune ne dispose que d'un seul technicien formé par l'OMS. La formation de personnels supplémentaires permettra de renforcer la capacité du laboratoire et maintenir le niveau d'accréditation, exercice au cour duquel le manque de formation continue des techniciens est relevé.

Contacts

Veillez identifier la personne à contacter au cas où Gavi aurait besoin de plus d'informations concernant la demande.

Nom	Fonction	Numéro de téléphone	E-mail	Organisation :
Dr Emmanuel NAKOUNE	Directeur Scientifique	(+236) 72107920	enakouney@gmail.com	Institut Pasteur de Bangui
Mr Benjamin SELEKON	Superviseur technique	(+236) 72736337	selekonben@yahoo.fr	Institut Pasteur de Bangui

- **Observations**

Veillez nous faire part de vos commentaires sur cette demande

L'appui de GAVI à l'activité de diagnostic de la fièvre jaune sera essentiel pour le Ministère de la Santé et de la Population compte tenu des difficultés que traverse la RCA ne parvient pas a soutenir le laboratoire dans l'achat des réactifs et envoie régulier des échantillons au laboratoire de référence pour contrôle qualité.

Formulaire de signature du gouvernement

Le gouvernement de (pays) souhaite étendre le partenariat existant avec Gavi pour l'amélioration du programme de vaccination du pays, et demande spécifiquement par la présente le soutien de Gavi pour le diagnostic de la fièvre jaune (c'est-à-dire des réactifs, des fournitures et de l'équipement de laboratoire), comme indiqué dans le présent formulaire de demande.

Le gouvernement de (pays) s'engage à poursuivre le développement des services nationaux de vaccination, notamment les tests de laboratoire qui aident à orienter les services de vaccination, sur une base durable, conformément aux plans stratégiques nationaux de santé et de vaccination. Le Gouvernement demande à Gavi et à ses partenaires d'apporter une assistance financière et technique pour soutenir la vaccination des enfants telle qu'elle est présentée dans la présente demande de soutien.

Veillez noter que Gavi n'examinera pas cette demande sans les signatures du Ministre de la santé, du Directeur du laboratoire national de la fièvre jaune et du Directeur des finances du Ministère de la santé (ou des Autorités déléguées).

Nous, soussignés, affirmons que les objectifs et les activités énoncés dans la présente demande sont pleinement conformes aux plans stratégiques nationaux en matière de santé et de vaccination (ou à leurs équivalents) et que les fonds destinés à l'achat de réactifs, de fournitures et d'équipements de laboratoire de la fièvre jaune seront inclus dans les futurs budgets annuels du Ministère de la santé, y compris les fonds destinés au cofinancement des futurs achats de fournitures financés par Gavi, une fois que les détails des besoins de cofinancement seront disponibles.

Nous soussignés affirmons en outre que les termes et conditions de l'accord-cadre de partenariat entre Gavi et le pays restent pleinement en vigueur et s'appliqueront à tout soutien de Gavi apporté dans le cadre de la présente demande.

Ministre de la Santé (ou son représentant autorisé)	Directeur du laboratoire national de la fièvre jaune (ou autorité déléguée)
Nom :	Nom : Pr NAKOUNE-YANDOKO Emmanuel
Date	Date 15/01/2020
Signature :	Signature :  Dr Emmanuel NAKOUNE YANDOKO Directeur Scientifique INSTITUT PASTEUR DE BANGUI

Signature du Ministre de la Santé (ou de l'Autorité déléguée)	Ministre des Finances (ou son représentant autorisé) (facultatif)
Nom : D'SOMSE Piene	Nom : MBAE-ASSOM Jonas
Date : 17/01/2020	Date : 21/01/2020
Signature : 	Signature : 


